

## TARIFS GENERAUX – SAISON 2020

**ELEVES PILOTES** = pilotes en formation au Brevet de Pilote Planeur : BPP ou SPL (nomenclature européenne)

*Sous réserve d'éventuel changement des dispositions actuellement appliquées par la FFVV :*

**Pour les moins de 25 ans : Tarification spéciale en première inscription à 380 € en base** comprenant :

- 95 € pour Cotisation **annuelle** (45€) et frais de fonctionnement **annuels** (50€ au tarif nouveau membre).
- + 85 € pour Licence assurance FFVV **annuelle**, au tarif avec IA à 10 k€ (**autres choix ou options en sus**),
- + **200 € pour le 1er module de 15 Vols du « Forfait Brevet 45 + 10 »** - VOIR LA NOTICE EXPLICATIVE

Le « Forfait Brevet 45 + 10 » comprend, **sur 2 ans maximum**:

- \* 45 vols répartis en 3 modules de 15 vols à 200 € + 10 vols offerts à l'obtention du théorique du brevet de pilote.
- \* la durée des vols n'est pas prise en compte. ; Les vols en motoplaneur sont hors forfait.
- \* les vols sous « module forfait » restent acquis jusqu'à épuisement, le reliquat reconductible sur la saison suivante.
- \* à l'épuisement les vols deviennent payant au tarif club, avec la dégressivité éventuellement acquise sur la saison.
- \* l'élève percevra une bourse de 150 € lors de son lâcher solo., + une de 200 € à l'obtention de son brevet.
- \* en cas d'abandon de l'activité, les modules de forfait engagés ne sont pas remboursables.
- \* en 2ème année sous forfait les frais de fonctionnement passent à 100€ dont 50 remboursables sous conditions...

**Pour les plus de 25 ans : Tarifs Club Standards** (voir ci-après)

**Cas particulier des inscriptions « fin de saison » : Validité reconduite à l'année suivante :**

Les inscriptions, licences et forfaits annuels souscrits entre le 1er octobre et le 31 décembre de l'année en cours restent valables sans autre paiement pour l'année suivante.

### TARIFS CLUB «Standards»

COTISATIONS, FRAIS et LICENCES	"Tarifs Jeunes" moins de 25 ans	Tarifs "Anciens" plus de 25 ans	Observations
<b>Cotisation annuelle d'adhérent</b>	45 €	45 €	
<b>Frais de fonctionnement Club</b>			<b>(1) dont 50 € remboursables</b> <i>si participation méritoire aux divers travaux de fonctionnement du club.</i>
Tarif à l'Année	<b>(1)</b> 155 €	<b>(1)</b> 195 €	
Tarif à la journée (plus cotisation adhérent)	12 €	15 €	
<b>Tarifs spéciaux :</b>			
* Nouveaux membres	50 €	65 €	
* 2ème d'une même famille (lien direct)	<b>(1)</b> 100 €	<b>(1)</b> 115 €	voir également tarifs <b>VOLS et FORAITS DECOUVERTE</b> en bas de page
* Membres d'autres clubs de l'aérodrome	<b>(1)</b> 100 €	<b>(1)</b> 115 €	
* Instructeurs et membres comité direction	<b>(1)</b> 100 €	<b>(1)</b> 115 €	
<b>Licence assurance FFVV</b>	suitant tarif FFVV Environ 88 €	suitant tarif FFVV Environ 167 €	variable suivant options choisies <i>tarif moyen avec PJ+RC+IA</i>

TARIFS PLANEURS	TARIFS HORAIRES		Observations
	"Tarifs Jeunes" < 25 ans	Tarifs "Anciens" > 25 ans	
<b>Planeurs Monoplaces</b>			<b>Dégressivité :</b> Demi tarif de 15 à 25 heures Quart de tarif au delà de 25 h
Ka 8 et ASTIR	16,00 €	20,00 €	
PEGASE	22,00 €	27,00 €	
<b>Planeurs Biplaces</b>			
ASK 13	16,00 €	20,00 €	
JANUS B ou C	22,00 €	27,00 €	

### TARIFS MISES EN L'AIR PLANEURS

Tarif Treuillée (planeur club)	10,00 €	dont 1,00 € réaffecté sur compte de vol du treuillard.
Tarif Treuillée (visiteurs)	12,00 €	

TARIFS MOTOPLANEUR SF25 CLUB	TARIFS HORAIRES		Observations
Tarif Cellule seule (configuration Planeur)	20,00 €	20,00 €	soit le centième moteur à : Jeunes 0,40 € ; Anciens 0,50 €
Tarif au Moteur (cellule + moteur)	60,00 €	70,00 €	
Taxe atterrissage	3,00 €	<i>sous réserve de modification des tarifs de l'aéroport</i>	

<b>VOLS DECOUVERTE</b> dont assurance FFVV obligatoire (D3J)	<b>1 jour</b>	1 demie journée 80,00 €	Activité au sol + 1 à 2 vols suivant durée et météo <b>extension possible vers forfait découverte :</b> Comprend la cotisation club valable pour l'année, une licence pour 3 ou 6 journées de vols selon choix, <b>les deux restant acquis en cas d'inscription définitive.</b>
<b>FORAITS DECOUVERTE</b>	<b>3 jours</b>	180,00 €	
	<b>6 jours</b>	330,00 €	

REMBOURSEMENT DES FRAIS KILOMETRIQUES « CLUB » : 0,55 € / km ; 0,60 € / km avec remorque